

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à													
CAHORS		CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		BERGERAC		BORDEAUX		PÉRIGUEUX		PARIS	
10 h. 25 ^m matin.		4 h. 40 ^m matin.		6 h. 45 ^m matin.		7 h. 17 ^m matin.		7 h. 50 ^m matin.		9 h. 11 ^m matin.		11 h. 42 ^m matin.		9 h. 52 ^m matin.		12 h. 51 ^m matin.	
5 h. » soir.		1 » 00 » soir.		2 » 41 » soir.		3 » 52 » soir.		4 » 18 » soir.		5 h. 17 ^m soir.		8 h. 10 ^m soir.		5 » 45 ^m soir.		4 » 39 ^m »	
10 h 21 »		5 » 45 » »		7 » 39 » »		9 » 22 » »		9 » 41 » »		—		4 h. 41 ^m matin.		11 » 7 » »		2 » 58 ^m soir.	

Train de marchandises facultatif : {Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. {Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 2 décembre.

L'*Intransigeant* nous apprend qu'on se propose d'élever un monument à la mémoire des « combattants de 1871, tombés pour la République ». C'est M. Pain qui met l'idée en avant ; c'est M. Rochefort qui la consacre. On adressera une pétition au conseil municipal pour lui demander de vouloir bien désigner une place où sera édifié le monument en question. L'argument principal de M. Pain, c'est que les bonapartistes ont pour eux la statue du maréchal Ney, les royalistes la Chapelle expiatoire ; et pourtant Louis XVI et Ney avaient été condamnés à mort à la suite d'un jugement régulier. Pourquoi les champions de la Commune ne jouiraient-ils pas du même droit de réhabilitation ?

Il serait intéressant de voir jusqu'où la comparaison peut être poussée. Qui a élevé la statue de Ney ? L'Empire ressuscité. Qui a fait construire un édifice en l'honneur de Louis XVI ? La royauté restaurée. Quand une Eglise célèbre officiellement la mémoire de ses martyrs, c'est qu'elle est au pouvoir.

La proposition de M. Henri Rochefort peut donc se résumer ainsi : « Nous allons mettre le Conseil municipal en demeure de proclamer la résurrection de la Commune. »

La question est parfaitement posée, et l'on ne peut que savoir gré au directeur de l'*Intransigeant* de la franchise avec laquelle il s'apprête à déchirer les voiles. Il y a seulement quelques mois, M. Gambetta, dans un discours dont l'éloquence eût entraîné la Chambre, si la Chambre avait eu la moindre hésitation, demandait l'amnistie plénière pour en finir « avec ce haillon de guerre civile ». L'amnistie plénière a été votée. Mais il faut bien avouer que la belle phrase du brillant orateur n'était qu'une phrase. Le haillon en question n'est pas pour cela rentré dans l'ombre ; on en fait, au contraire, un drapeau, et ce drapeau est assez ostensiblement arboré. Il s'agit maintenant de savoir s'il va prendre solennellement possession d'une des places publiques de la capitale.

« Il faut souhaiter, dit le *National*, que la pétition soit promptement présentée, que le conseil municipal soit obligé de se prononcer et qu'en n'invoque pas quelque difficulté légale pour éviter cette manifestation. Les anciens « combattants de 1871 », c'est-à-dire les hommes qui se sont rangés sous le drapeau rouge pour tirer sur l'armée française et sur le drapeau tricolore, ont dédaigné de se perdre dans la foule. Ils n'ont accepté ni le pardon ni l'oubli, et ils aspirent broyamment à la revanche. Il faut bien qu'on sache qui est avec eux et qui est contre eux. »

On savait déjà que l'ancien parti impérialiste, déjà si éprouvé, était en pleine dissolution. Aujourd'hui, ce fait est devenu public par suite de la déclaration de plusieurs membres influents du groupe de l'Appel au Peuple qui se retirent de cette réunion, entr'autres MM. Robert Mitchell, Lenglé et Janvier de La Motte.

Les termes dans lesquels M. Lenglé a trans-

mis sa démission au président du groupe, M. Ganivet, sont plus significatifs encore que les démissions elles-mêmes : « La confusion d'idées, de principes et de personnes, a dit le député de la Haute-Garonne, dans laquelle le groupe de l'Appel au Peuple a témoigné la volonté de vouloir vivre, ne convient point, etc. etc. » Jamais jugement plus rigoureux n'a été porté sur un parti ; car que saurait-on reprocher de plus à des hommes qui prétendent former un parti de gouvernement, qui aspirent à mettre la main sur le pays, que de vivre dans une absolue confusion sur toutes choses.

Le *Temps* considère l'aveu de M. Lenglé, avec corroboré par la retraite effectuée ou annoncée de plusieurs autres membres du groupe, comme un enregistrement de la fin du parti bonapartiste. Ce parti, dit-il, n'est pas seulement divisé : il n'est plus. Vainement tentera-t-on de le reconstituer sur de nouvelles bases ; vainement cherchera-t-on à opposer un comité Haëntjens au comité Ganivet ; vainement la fraction Robert-Mitchel et Lenglé sacrifiera-t-elle sur l'autel du priace Jérôme la fraction Paul de Cassagnac et Jules Amignes, tout cela ne fera point qu'on ne se retrouve constamment en présence du même désarroi dont les impérialistes donnent aujourd'hui le spectacle.

Ce désarroi tient à des raisons plus profondes que le pensent les bonapartistes. Il a sa source dans les origines mêmes du parti impérialiste, lequel n'a été en tout temps qu'un parti d'expédients non un parti de principes. L'empire n'a jamais eu que la valeur d'un fait.

SENAT

Séance du 29 novembre

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des dépenses.

M. Oscar de la Vallée prend la parole sur le ministère de la justice. Après des attaques personnelles au ministère, il fait l'éloge des magistrats démissionnaires ou révoqués à propos des décrets, et prétend qu'on a choisi pour les remplacer « des moralités douteuses et des incapacités certaines. »

M. Bertauld, procureur général à la cour de cassation, proteste énergiquement contre ces paroles.

M. Cazot, ministre de la justice, monte à la tribune. Il rappelle les commissions mixtes ; il évoque le seize Mai. Enfin, répondant au reproche qui lui avait été adressé d'avoir présidé le tribunal des conflits, il déclare qu'il a, en exerçant cette présidence, non-seulement usé d'un droit, mais rempli un grand devoir.

Ce n'a pas été l'avis de M. Numa Baragnon, qui a aussi revendiqué l'honneur de défendre les magistrats démissionnaires, diffamés, insultés par M. Cazot.

Quelques cris : « A l'ordre ! » se sont fait entendre. M. Baragnon s'est expliqué, et M. Léon Say a pu enfin mettre aux voix, chapitre par chapitre, le budget du ministère de la justice, qui a été adopté sans contestation.

Le budget du ministère des affaires étrangères a été réservé.

Le budget des cultes a amené à la tribune MM. de Ravignan et de Carné, le nouvel élu des Côtes-du-Nord, qui ont soutenu et réussi à faire adopter trois amendements, dont l'un proposé par M. de Ravignan, rétablit le crédit de 1,235,000 fr., demandé par le gouvernement et supprimé par la Chambre, pour des cardinaux, archevêques et évêques ; le second, proposé encore par M. de Ravi-

gnan, rétablit le crédit de 85,000 fr., demandé par le gouvernement et supprimé par la Chambre, et qui alloue des secours annuels à divers établissements religieux. Enfin, le troisième, présenté par M. de Carné, maintient le crédit de 512,223 fr., demandé par le gouvernement et diminué par la Chambre, qui a pour objet le service intérieur des édifices diocésains.

Séance du 30 novembre.

Au sujet de la discussion du budget des affaires étrangères, M. de Gontaut-Biron se plaint de ce que depuis deux ans aucune communication n'ait été faite sur la politique extérieure. Il rappelle et loue la politique pacifique de M. Thiers. Il constate que depuis le Congrès de Berlin, une autre politique fut inaugurée, laquelle a abouti à une démonstration navale, qui pouvait entraîner la France dans une guerre.

M. de Gontaut-Biron blâme l'emploi de la force contre la Turquie. Il dit que la France ne peut pas oublier que sa politique traditionnelle n'est pas la destruction de la Turquie, dont l'existence est essentielle à la paix du monde.

La France et les puissances ne doivent chercher l'accomplissement des obligations de la Turquie que par une pression morale, telle que le rappel des ambassadeurs. (Mouvements divers). La politique d'intervention peut amener de graves dangers.

M. de Gontaut-Biron, parlant ensuite de l'initiative que la France a prise pour la démonstration navale en faveur de la Grèce, et de l'idée de l'envoi d'une mission militaire, déclare que cette démonstration serait encore plus imprudente que celle de Dulcigno, et contraire aux résolutions du traité de Berlin.

L'orateur termine en montrant que la politique d'intervention actuelle est contraire aux vœux du pays et aux déclarations pacifiques contenues dans la circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Il demande communication des instructions données aux commandants de la flotte et des explications sur le projet d'envoi d'une commission militaire en Grèce, ainsi que sur l'envoi d'un vaisseau cuirassé à Tunis.

M. Barthélemy Saint-Hilaire répond qu'il était de nécessité absolue pour la France de participer au Congrès de Berlin. Un ordre du jour de la Chambre a, du reste, approuvé cette participation. Il n'y a aucune contradiction entre la politique actuelle et celle de M. Thiers, dont elle est la conséquence.

Le ministre s'attache à prouver que le concours de la France fut fécond et qu'il servit la cause de la paix. M. Barthélemy Saint-Hilaire en rapporte d'ailleurs, tout l'honneur sur M. de Freycinet, dont il a suivi la politique pleine de sagesse.

L'orateur ajoute : « L'opinion publique approuve notre politique, qui est approuvée également par le monde entier, lequel estime et admire notre prompt relèvement. »

« La France a maintenu la démonstration navale dans les limites où elle est restée jusqu'à présent. (Applaudissements à gauche). »

« Quant à la démonstration en faveur de la Grèce, elle est dans le domaine des hypothèses ; on ne peut pas répondre de l'avenir ; mais nous pouvons donner l'assurance de nos sentiments pacifiques ; la question pourra se résoudre sans moyens coercitifs. »

« Quant à la question de Tunis, le ministre aurait désiré qu'on n'en parlât pas, cette question étant obscure et très délicate. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire demande à M. de Gontaut Biron qu'elle eût été la situation de la France à l'égard de l'Europe si elle avait été absente. Elle aurait encouru le soupçon de former un projet clandestin. Elle aurait eu une attitude antinationale.

« On nous reproche que notre rôle n'ait pas été aussi brillant qu'on le désirait. Nous ne tenons pas à être brillants, mais utiles. (Approbation.) »

M. Barthélemy Saint-Hilaire termine en déclarant que le Congrès de Berlin a maintenu la paix.

« Ce résultat suffit grandement à l'honneur. La paix sera maintenue par nous, car nous continuerons la politique de nos prédécesseurs, auxquels nous rendons hommage. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire reçoit de nombreuses félicitations.

M. de Broglie soutient que la politique de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon a subi des atteintes. Il est temps d'y revenir, car cette politique de recueillement était inspirée par la force des choses. Le temps est passé de faire de la politique de sentiment et d'imagination ; la seule politique de la France doit être de soutenir énergiquement ses intérêts véritables et sérieux.

La France doit déclarer qu'elle est décidée à rester en dehors des conflits et des complications. Cette politique est justifiée par l'attitude des puissances en 1870. Et quand la France se retire sous sa tente, elle ne peut pas dire qu'elle étonne le monde par son ingratitude. (Applaudissements à droite. Mouvement prolongé.)

L'orateur ajoute qu'il vit avec plaisir le rôle important de la France au Congrès de Berlin. Mais il aurait voulu que la France fit des réserves sur son action future.

Elle doit rester neutre et libre.

L'orateur persiste à croire que la France a soulevé la question de la démonstration navale pour favoriser la Grèce. Mais malgré les sympathies de la France pour la Grèce, la question doit être examinée au point de vue français.

M. de Broglie dit qu'il ne demande pas mieux que d'avoir confiance.

M. de Broglie ajoute : « Mais, si derrière et au-dessus des ministres, il y a un ministre disposant de la diplomatie et qui fait de la diplomatie dans un banquet de commis voyageurs, il n'y a plus de confiance possible en France et en Europe. (Applaudissements à droite.) »

M. de Freycinet dit qu'il vient répondre aux reproches de MM. de Gontaut-Biron et de Broglie, d'avoir étendu à la question grecque les mesures prises pour le Monténégro. Il était naturel que la France, portant intérêt à la Grèce, demandât pour elle les mêmes mesures de protection que pour le Monténégro.

L'orateur craint que la manifestation navale en faveur de la Grèce soit évanescée maintenant. D'ailleurs il s'en rapporte pleinement au ministre actuel pour résoudre la question au mieux de la dignité et de l'honneur de la France.

Après une courte réplique de M. de Broglie, les chapitres du budget des affaires étrangères sont adoptés.

On lit dans la France :

Sous le régime des suspects, nul n'échappe à la suspicion.

Ce n'est plus aujourd'hui du général de Cissey seulement qu'il s'agit ; c'est la commission du budget, c'est son ancien président, c'est la Cour des Comptes qu'il faut soumettre à l'enquête ;

Il y a un dossier Blandin ;

Il y a eu des falsifications commises. Il y a d'innombrables pièces fausses.

Qui l'atteste ?

C'est le citoyen Henri de Rochefort !

A l'enquête, à l'enquête, la Commission du budget !

A l'enquête, à l'enquête, son président !

A l'enquête, à l'enquête, tous les rapporteurs successifs du budget de la guerre !

A l'enquête, à l'enquête, Messieurs de la Cour des comptes !

A bientôt le rétablissement du Comité de salut public et la suite !

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Le *Limousin et Quercy* revient sur la note étrangère à notre rédaction et marquée d'un signe particulier, dans laquelle la conférence faite à Cahors sur le divorce, par M. Naquet, était appréciée en des termes que nous avons blâmés et dont nous avons expliqué l'insertion.

Pour nos lecteurs et pour tous ceux qui nous connaissent, nous pourrions passer outre. Les preuves de notre dévouement à la cause religieuse sont publiques, et chaque jour les exaltés nous accusent de cléricalisme. Mais, en vérité, la mauvaise foi de certaines gens, embusqués dans quelques sacristies trop confiantes, prend un caractère tellement haineux et fourbe que nous devons insister.

Il est donc bien important et bien habile, aux yeux des sectaires du drapeau blanc, de travailler à la dispersion et à l'amoindrissement graduel des hommes et des journaux qui défendent l'Eglise catholique !!

Nous avons toujours pensé que le catholicisme n'était pas plus la propriété du drapeau blanc, que la République n'est la propriété du drapeau rouge. Nous n'avons jamais voulu que la politique républicaine fût dirigée par une minorité intolérante, imposant sa domination à tous. A plus forte raison, nous ne voulons pas qu'on essaye de s'emparer du catholicisme, pour en faire la chose et le bien d'une fraction minime qui n'exerce aucune influence dans la nation, et qui gâte tout ce qu'elle touche.

Les injures du *Limousin et Quercy* à notre égard nous sont une occasion d'affirmer de nouveau ce programme et cette ligne de conduite.

Le parti du drapeau blanc a perdu la monarchie en France : d'abord en émigrant au lieu de se ranger autour de Louis XVI; ensuite en poussant le vieux roi Charles X à un coup d'Etat insensé et inexplicable; plus tard en ne permettant pas au comte de Chambord de s'asseoir sur le trône qui lui était offert, sous prétexte que ce trône n'était pas rembourré de blanc; enfin aujourd'hui en disant par la bouche de M. de Charrette et en faisant répéter par une trentaine de *Limousin et Quercy* que la restauration d'Henri V est inséparable de la restauration d'une Religion d'Etat.

Pauvres gens que ces fanatiques, dont Chateaubriand disait qu'ils étaient toujours d'une année et d'une idée en arrière! Ce grand écrivain, ce grand citoyen disait encore en parlant d'eux : *Ils n'ont rien appris et rien oublié.* Plus de vingt ans après sa mort, nous voyons surgir les mêmes prétentions, les mêmes insanités et les mêmes insuffisances. Mais cette fois le danger est plus grand. Si une coterie Mérovingienne a perdu la monarchie, il est juste, il est patriotique, il est chrétien de l'empêcher de compromettre le catholicisme.

Supposez que le clergé ne se fût pas mêlé à la politique; supposez qu'il ne se fût pas rangé autour de M. de Mun, et qu'il ne préférât pas les violences de M. de Charrette aux sages conseils d'un grand nombre d'Evêques, croyez-vous que nous aurions à déplorer l'expulsion des congrégations?

Supposez encore que les politiciens du trône appuyé sur l'autel, continuent par leurs menées à faire le vide autour d'eux, et à s'arroger le droit d'excommunier ceux qui, comme nous, demandent la liberté et la pleine sécurité de l'Eglise dans la République; oui, supposez qu'une grande parole venue de Rome ne leur impose pas silence, savez-vous ce que produiront, dans un délai rapproché, leurs folles déclamations et leurs polémiques?... Hélas! ils amèneront dans la vieille France catholique, la séparation désastreuse de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des cultes.

Pour conjurer de tels périls qui sont devant nous, tout-à-fait devant nous, les Charrette, les de Mun et tous les *Limousin et Quercy* devraient bien rendre à l'Eglise le service de se taire. Un discours de M.

Dufaure, républicain, ou de M. Laboulaye, républicain, ou de M. Lamy, républicain, ou de M. Ribot, républicain (nous pourrions citer vingt autres noms), réparerait en partie le mal qui est fait par les imprudents.

Mais dès que ces orateurs parlent, ceux qui les attaquent le plus sont précisément ceux qui devraient les acclamer. Ne disait-on pas, il y a peu de temps encore, dans quelques presbytères du Lot, que M. de Broglie était un protestant ou un athée? Oh! les fanatiques, qui donc en délivrera l'Eglise?

Concours régional agricole de Cahors

Nous détachons du programme, les parties qui intéressent plus directement notre département.

1^{re} DIVISION. — ANIMAUX REPRODUCTEURS.

1^{re} Classe.
Espèce Bovine.
4^{me} CATÉGORIE. — RACE GARONNAISE
Mâles.

- 1^{re} Section. — Animaux de 1 à 2 ans, nés depuis le 1^{er} mai 1879 et avant le 1^{er} mai 1880.
 - 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 400^f
 - 2^e prix. Une médaille d'argent et... 300
 - 3^e prix. Une médaille de bronze et... 200
- 2^e Section. — Animaux de 2 à 4 ans, nés depuis le 1^{er} mai 1877 et avant le 1^{er} mai 1879.
 - 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 400^f
 - 2^e prix. Une médaille d'argent et... 300
 - 3^e prix. Une médaille de bronze et... 200

Femelles.
4^{me} Section. — Génisses de 1 à 2 ans, nées depuis le 1^{er} mai 1879 et avant le 1^{er} mai 1880.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 200^f
- 2^e prix. Une médaille d'argent et... 150
- 3^e prix. Une médaille de bronze et... 100

2^e Section. — Génisses de 2 à 3 ans, nées depuis le 1^{er} mai 1878 et avant le 1^{er} mai 1879, pleines ou à lait.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 205^f
- 2^e prix. Une médaille d'argent et... 150
- 3^e prix. Une médaille de bronze et... 100

3^e Section. — Vaches de plus de 3 ans, nées avant le 1^{er} mai 1878 pleines ou à lait.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 300^f
- 2^e prix. Une médaille d'argent et... 200
- 3^e prix. Une médaille de bronze et... 100

Prix d'ensemble. — Un objet d'art sera décerné, s'il y a lieu, au meilleur ensemble d'animaux de la race garonnaise, composé au moins d'un mâle d'un an à quatre ans et de quatre femelles âgées de plus d'un an, nés et élevés chez l'exposant.

2^e Classe.
Espèce Ovine.
Les animaux exposés devront être nés avant le 1^{er} mai 1880, à l'exception toutefois des agneaux et des agnelles devant faire partie des lots d'ensemble.

2^e CATÉGORIE. — RACE DES CAUSSES DU LOT.
Mâles.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 200^f
 - 2^e prix. Une médaille d'argent et... 150
 - 3^e prix. Une médaille de bronze et... 100
- Femelles.*
(Lot de 5 brebis.)
- 1^{er} prix. Une médaille d'or et... 200^f
 - 2^e prix. Une médaille d'argent et... 150
 - 3^e prix. Une médaille de bronze et... 100

Prix d'ensemble. — Un objet d'art sera décerné, s'il y a lieu, à l'ensemble d'animaux de races ovines ci-dessus que le jury reconnaîtra le meilleur parmi ceux présentés.

Ce lot devra être composé de trois mâles (un agneau, un antenais et un adulte) et de trois lots de femelles (agnelles, antenaises et adultes), de même race, nés et élevés chez l'exposant.

4^e Classe. — Animaux de basse-cour.
1^{re} Catégorie. — Coqs et poules.
1^{re} Section. — Race de Caussade.
3 médailles: 1 d'argent et 2 de bronze.

- 2^e Catégorie. — Dindons.**
1 médaille d'argent et 1 de bronze.
 - 3^e Catégorie. — Oies.**
1 médaille d'argent et 2 de bronze.
 - 4^e Catégorie. — Canards.**
1 médaille d'argent et 2 de bronze.
- Un objet d'art pourra être décerné au plus bel ensemble de lots de basse-cour.

CONCOURS SPÉCIAUX
1^{re} Catégorie. — Tabacs en feuilles.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
 - 2^e prix. Une médaille d'argent.
 - 3^e prix. Une médaille de bronze.
- 2^e Catégorie. — Fromages.**
1^{re} Section. — Fromages de Roquefort et façon Roquefort.
- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
 - 2^e prix. Une médaille d'argent.
 - 3^e prix. Une médaille de bronze.

2^e Section. — Fromages de lait de brebis autres que les précédents.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
 - 2^e prix. Une médaille d'argent.
 - 3^e prix. Une médaille de bronze.
- 4^e Catégorie. — Vins du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne (Récoltes de 1879 et 1880.)**
- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
 - 2^e prix. Une médaille d'argent.
 - 3^e prix. Une médaille de bronze.

5^e Catégorie. — Produits maraichers et fruits.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
 - 2^e prix. Une médaille d'argent.
 - 3^e prix. Une médaille de bronze.
- 6^e Catégorie. — Expositions scolaires.**

1^{re} Section. — Matériel d'enseignement agricole, collections, dessins, objets de cours, etc. etc.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
- 2^e prix. Une médaille d'argent.
- 3^e prix. Une médaille de bronze.

2^e Section. — Travaux spéciaux et objets d'enseignement agricole présentés par les professeurs, les instituteurs et les élèves des écoles primaires.

- 1^{er} prix. Une médaille d'or.
- 2^e prix. Une médaille d'argent.
- 3^e prix. Une médaille de bronze.

7^e Catégorie. — Expositions collectives, faites par des administrations publiques, les sociétés et comices agricoles et horticoles.

- Deux médailles d'or.
- Trois médailles d'argent.
- Six médailles de bronze.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Par arrêté préfectoral en date du 1^{er} décembre, les électeurs commerçants de l'arrondissement de Cahors sont convoqués pour le dimanche 19 décembre courant, à neuf heures du matin, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce de Cahors.

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté ministériel du 23 novembre, notre compatriote M. Bayles, inspecteur primaire à Gourdon, est nommé directeur de l'Ecole normale d'Angers.

M. Tirard, ministre de l'Agriculture et du Commerce, a soumis à l'appréciation du Président de la République deux projets de loi : l'un tendant à la fondation, à Lille, d'une école d'arts et métiers; l'autre tendant à la fondation, à Nevers, d'une école de métallurgie.

M. le général Lewal, commandant la 24^e division d'infanterie à Périgueux, remplacera au mois de janvier prochain, M. le général Paturel à Montauban.

On nous écrit de Cajarc :
La ville est encore sous la triste impression de l'accident de Gaillac. Masbou était un excellent éclusier et Delsol un marinier très habile. On ne peut expliquer le malheureux événement que par l'excès de confiance qu'ils avaient en eux-mêmes. Vingt fois ils avaient fait le même trajet et qui leur eût dit qu'ils couraient à la mort, eût fait sourire ces vrais rats d'eau, pour nous servir d'une expression usuelle. Hélas ! l'heure fatale était marquée pour eux.

Après une journée de travail au barrage de Gaillac, ils avaient pris le chemin le plus court et aussi le plus dangereux. Leur frêle embarcation, entraînée sur le barrage, fut engloutie par une vague. Masbou ne reparut pas à la surface, tandis que Delsol nagea désespérément et disparut à son tour en poussant un cri suprême, à une centaine de mètres en aval du barrage.

Masbou laisse une veuve et un enfant; Delsol une veuve et quatre enfants.
L'un et l'autre n'avaient d'autres ressources que le fruit de leur travail.

Un très regrettable accident est arrivé lundi soir vers cinq heures et demie dans les environs de Marsac (Dordogne). Une vingtaine d'ouvriers charpentiers étant occupés à achever la construction d'un pont de service en bois pour le passage des matériaux nécessaires au chemin de fer. Les charpentes de ce pont mal assujetties encore se sont disjointes et tous les ouvriers sont tombés dans l'Isle.

Par un heureux hasard deux seulement ont été blessés dont un très grièvement.

Nous avons toujours invité nos lecteurs, dit la *Science pour tous*, à proscrire de leur de-

meure, des appareils de chauffage qui ne rejettent pas ou qui rejettent incomplètement au dehors les gaz produits par la combustion.

Un affreux malheur, arrivé dans une famille parisienne, vient trop tôt et bien cruellement donner raison à notre collaborateur H. de Parville.

La fille du colonel Perrot de Tannberg, ainsi qu'une de ses jeunes amies, M^{lle} de la Chevadière, sont mortes asphyxiées dans leur chambre à coucher, à leur rentrée du théâtre.

La veille, un poêle dit américain chauffant les chambres contiguës de ces demoiselles, avait été allumé, et le lendemain matin, la famille ne voyant personne reparaître, et n'entendant pas appeler s'effraya, et dut faire ouvrir la porte par un serrurier. Quand on ouvrit, une forte émanation de gaz acide carboné et de vapeurs sulfureuses redoubla les terreurs de M^{lle} de la Chevadière, qui se précipita sur le lit de sa fille et la trouva couchée la face congestionnée, les veines gonflées, les traits décomposés. M^{lle} de Tannberg était dans le même état. Les soins des médecins appelés en toute hâte restèrent inutiles, les deux malheureuses jeunes filles avaient été asphyxiées durant leur sommeil.

BULLTIN VINICOLE

On lit dans l'*Union*, de La Réole :

Les 1879 sont fermes, 450 fr. le tonneau, les 1880 fermes aussi à 400 fr. On dit que les blancs bonne qualité trouvent preneurs à 70 fr. la barrique, au livrable en décembre.

Les quelques transactions que nous signalions précédemment dans nos vignobles voisins se sont quelque peu ralenties. Cela tient à ce que les propriétaires conservent partout leurs hautes prétentions, et que le commerce acheteur attend que les besoins ordinaires qui surgissent aux environs de Noël rendent les détenteurs plus traitables.

Dans les *Charentes*, il se traite toujours en vin blanc à 60 et 70 fr. la barrique; les vins rouges, tenus à 100 et 110 fr. la barrique, sans logement, sont absolument délaissés.

Dans le *Lot-et-Garonne* les transactions ont repris un peu d'activité; on signale quelques achats importants faits par des maisons de notre place en vins rouges des environs de Nérac, à 350 et 370 fr. le tonneau. Les beaux Bozet, très rares du reste, sont tenus à des prix inabordable.

Languedoc. — Nous avons sous les yeux une correspondance intéressante de Fronton que nous résumons; la qualité des vins est médiocre dans les vignobles qui ont souffert de la pourriture et de la grêle, et assez bonne dans les vignes épargnées; les vins ont une belle couleur, vive et franche, ils ont seulement une légère pointe de verdure qui disparaîtra avec les froids et qui est une garantie de bonne conservation. Ces vins là se prêtent magnifiquement aux coupages des vins du Roussillon et d'Espagne.

Au début de la campagne on a acheté 70 fr. les 225 litres, maintenant ils se vendent de 80 à 90 fr., suivant réussite.

Régions méridionales. — Le calme des derniers jours avait fait croire à la baisse; mais il n'en était rien : les affaires semblent vouloir reprendre une grande activité; les demandes sont nombreuses, et les prix sont tenus très fermes, notamment pour les vins très colorés. Les affaires traitées sont cependant forcément réduites, car les belles qualités sont devenues rares.

Les vins de Cahors sont très recherchés au prix de 400 à 500 fr. le tonneau, suivant les crus. Les bons Côtes du Lot se sont vendus jusqu'à 550 fr.

THÉÂTRE DE CAHORS

Notre petite salle de spectacle était dimanche soir littéralement bondée. C'était toute l'animation, tout l'éclat d'une soirée théâtrale de grande ville. On eût dit que le rideau allait se lever sur Sarah-Bernard, M^{lle} Agar ou quelque autre célébrité de l'art dramatique contemporain.

Nous avons causé de la *Périchole*, et à propos de la lettre nous nous sommes abandonné à un lyrisme un peu échevelé. Dimanche la *Périchole* était légèrement enrhumée; on n'a pas éprouvé le même charme, le même enchantement qu'à la première audition, et tout cela à cause d'un vilain rhume.

Oh! M^{lle} Guenymard, vous êtes-vous bien soignée depuis dimanche, afin d'être brillante et gaie comme autrefois, dans *Barbe-Bleue*? Quoique les chansons soient votre joyeux apanage, avez-vous bien évité les courants d'air.

Les *Boussigneul* ont eu un regain de succès. Cependant, à part M. Philis qui a secoué avec le même vigoureux entrain les grelots de la même folie, les interprètes se sont exécutés avec trop de négligence ou de précipitation. Nous sommes persuadés que ce soir, il n'en sera pas ainsi.

GRINGOIRE.

Spectacle du jeudi 2 décembre.

BARBE-BLEUE

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux.

LES PETITS PÊCHES DE LA GRAND'MAMAN
Comédie en 1 acte.

Dernières Nouvelles

Dans le scrutin final sur l'ensemble du projet de loi établissant la gratuité de l'enseignement primaire, M. Teilhard a voté *pour* le projet. MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour ont voté *contre*.

On nous écrit de Bordeaux :

A Fieu, canton de Coutras, un vieillard de soixante-treize ans, habitant seul dans une cabane située dans un bois, a été trouvé assassiné dimanche soir.

Le procureur de la République et le juge d'instruction se sont rendus sur le lieu du crime. On suppose que le vol a été le mobile du crime. Le meurtrier est encore inconnu.

Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse* :

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit depuis quelques jours sur le 15^e de ligne, caserné à Castelnaudary.

Par ordre ministériel, les engagés volontaires et les jeunes soldats récemment incorporés ont été renvoyés ce matin dans leurs foyers, en permission de quatorze jours renouvelable.

Le reste du régiment sera évacué sur le camp d'Alzonne, où il bivouaquera.

Bourse de Paris

Cours du 2 décembre.

Rente 3 p. %	85 50
— 3 p. % amortissable	87 40
— 4 1/2 p. %	114 10
— 5 p. %	119 00

CHRONIQUE FINANCIÈRE

de la **Banque Nationale**, capital : 30 millions

11, RUE LE PELETIER

Paris, le 30 novembre 1880.

La réponse des primes s'est faite au-dessous du cours de compensation du commencement du mois, il y a donc eu bien peu de primes levées; le 5 0/0 se tient faiblement aux environs de 119.05; le 3 0/0 est à 85.52, l'amortissable à 87.30.

La lourdeur de nos rentes n'exerce aucune influence sur le marché du Panama; on demande les actions vers 520 et les Parts de Fondateurs vers 32.000.

Les Institutions de Crédit résistent bien, le Crédit Foncier se cote de 1.345 à 1.350, le Foncier Algérien de 617 à 620, la Banque de Paris vers 1.040; la Banque Nationale est demandée à 665.

Elle est en marche vers 700 au moins. On sait que les bénéfices de l'exercice courant permettront de distribuer un dividende plus élevé que celui de l'année dernière, tout en grossissant le chiffre des réserves; en supposant que ce dividende ne soit que de 35 fr., l'acheteur à 700 ayant à déboursier 450 fr. seulement placerait encore son argent à 8 0/0, il assurerait donc à son capital une plus-value importante, le gros revenu étant appelé à se reproduire et même à augmenter.

Il y a des rachats sur le Gaz Parisiens et sur les Omnibus. Les actions Suez oscillent autour de 1.300, Les Chemins de fer français, sont calmes sans beaucoup d'affaires, les demandes du comptant portent surtout sur le Lyon.

Le 5 0/0 Turc a rencontré des offres au-dessus de 12

Un grand nombre de nos lecteurs, qui voient constamment dans nos colonnes les Bulletins de Bourse rédigés ou plutôt apostillés par la Banque Nationale, nous demandent des renseignements sur ce grand établissement financier.

Nous répondons donc à un désir pour ainsi dire général, en publiant les indications suivantes, dont nos relations nous permettent d'attester la rigoureuse exactitude.

La Banque Nationale constituée au mois d'août 1879, a réalisé des bénéfices qui ont permis de distribuer 25 fr. par action pour un exer-

cice de cinq mois seulement; ces bénéfices lui permettront de distribuer un dividende considérable pour 1880, en sus de l'intérêt à 5 0/0, qui sera payé dès le 1^{er} janvier prochain.

Dans le rapport du conseil d'administration présenté à l'assemblée des actionnaires tenue le 10 avril dernier, il est dit :

« Pour vous édifier complètement sur les résultats que nous avons atteints, nous n'avons plus qu'à vous faire connaître le chiffre par lequel se résument nos bénéfices nets de 1879. Ce chiffre est de 5,643,239 fr. »

Or, sur ces 5,643,239 fr., il n'a été distribué que 3,153,501 fr.

En sorte que l'exercice courant s'est ouvert avec un bénéfice réservé de 2,489,738 fr., lesquels, aux termes du rapport que nous venons de citer, « assureraient déjà pour 1880, indépendamment, bien entendu, des bénéfices de cet exercice, un dividende à peu près égal à celui de 1879, soit 25 fr. par action. »

Depuis cette époque que s'est-il passé? Le Conseil, s'adressant aux actionnaires, leur avait fait espérer que la Banque Nationale, grâce à son organisation spéciale et aux services que l'étendue de sa publicité peut rendre aux affaires, continuerait à coopérer, comme en 1879, aux émissions les plus dignes de la faveur publique. C'est, en effet, ce qui est arrivé.

La Banque Nationale a pu successivement participer à presque toutes les grandes affaires qui se sont créées cette année.

Elle devait tout naturellement être très fortement intéressée dans la plus grande de toutes, l'émission des actions du *Canal de Panama*; elle l'est.

Elle a une participation importante dans le *Crédit Foncier Algérien*.

Enfin elle procède elle-même à la création d'affaires qui, comme prestige, comme utilité, comme importance, ne le cèdent à aucune autre. C'est ainsi que la Banque Nationale vient de prendre l'initiative de la fondation du *Crédit Foncier Maritime*, pour lequel elle a réuni dès maintenant les plus sérieux concours, et dont nous aurons à reparler bientôt.

On comprend que nous ne puissions indiquer quels ont été les bénéfices de la Banque Nationale d'une façon précise et rigoureuse avant la clôture de l'exercice.

Nous dirons seulement qu'il résulte de l'examen anticipé auquel s'est livré le Conseil, que très probablement ces bénéfices ne ressortiront pas à moins de quatre à cinq millions en fin d'année.

Si l'on ajoute à ce chiffre de quatre à cinq millions les bénéfices réservés l'année dernière, soit 2 millions et demi (nous avons donné plus haut le chiffre exact), on voit que, suivant que les prévisions que le peu de temps restant à courir jusqu'à la fin de l'année rend presque certaines, l'exercice 1880 se soldera par un chiffre de bénéfices de 7 millions environ.

L'exemple de ces résultats prouve que la Banque Nationale occupe, au milieu des autres établissements financiers et Sociétés de crédit, un rang qui lui garantit une fructueuse participation dans les affaires et dans les émissions qui se feront.

Aussi bien qu'eux, elle est par suite assurée de faire tous les ans des bénéfices; la part de chaque actionnaire dans ces bénéfices sera d'ailleurs d'autant plus grande, que le capital à rémunérer est relativement peu élevé.

Or, tandis que les actions des Sociétés de crédit se capitalisent d'après un revenu de 50/0 en moyenne, aux cours actuels de 640 fr., soit 390 fr. à payer, déduction faite des 250 fr. non appelés, les actions de la Banque Nationale, pour un dividende de 35 fr., se capitaliseraient à 8 1/2 ou 9 0/0. Il n'est pas douteux qu'au fur et à mesure des négociations qui se feront sur ces titres, au fur et à mesure de leur plus grande diffusion, ils devront s'élever au niveau que leur assigne leur revenu, c'est-à-dire atteindre et dépasser même le taux de 800 fr.

Voilà les renseignements techniques que nous pouvons fournir.

Ajoutons, pour être complet, que la Banque Nationale est propriétaire de la *France*, du *Journal illustré*, de la *Semaine financière*, du *Petit Provençal* à Marseille; qu'elle est intéressée dans le *Petit Journal*; qu'elle a acquis le monopole de la publicité financière dans 350 journaux des plus importants de province; que son revenu assuré, en dehors des opérations auxquelles elle se livre et des participations acquises, dépasse un million par an; que ses bénéfices réservés atteindront, le 1^{er} janvier prochain, le chiffre de 4 millions.

Si cette Banque fait de tels bénéfices c'est qu'elle est fondée sur les bases les plus sérieuses; qu'elle est administrée avec prudence autant qu'avec habileté; elle est digne de toutes les sympathies; elle offre toutes les garanties; elle a pris rang parmi les institutions financières les plus considérables du pays. Nous nous efforcerons de faire la plus complète lumière autour d'elle.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guaissent les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros-esse; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleme, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins mœqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhant, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr-Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faibles et neurs nocturnes.

N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des dépressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure n° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de la Revalescière. — Léon PEYCLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 15 2/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES.

Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

Crédit Foncier de France

I. — Prêts hypothécaires à long terme de 10 à 60 ans sans amortissement.

Intérêt 4 45 % par an, portant l'annuité à 4 80 % pour un prêt à 60 ans et à 5 0/0 pour un prêt à 50 ans. — Ces prêts sont remboursables à toute époque à la volonté de l'emprunteur.

II. — Prêts hypothécaires à court terme de 1 à 5 ans.

Intérêt 4 45 % par an. — Ces prêts en sont pas remboursables par anticipation.

III. — Prêts communaux pour toute durée avec ou sans amortissement.

Intérêt 4 50 % par an ou au dessous suivant l'importance du prêt et sans aucune commission.

IV. — Les départements, les fabriques et autres établissements publics peuvent emprunter aux mêmes conditions que les communes, par acte sous seings privés, sans hypothèque et sans enregistrement.

Pour tous renseignements s'adresser: au *Crédit foncier de France*, rue neuve des Capucines, 19, à Paris, et en outre aux Notaires.

MÉDECINE.

I. — *Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche*, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN, au sel de Berthollet: 2 f. 50, la boîte.

II. — *Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc.* — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES, DES PATERSON, au bismuth et magnésie. — Pastilles: 2 f. 50; — Poudres: 5 fr.

III. — *Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses*. — Le VIN DE BELLIN au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — la bouteille: 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Etranger.

MÉDAILLE D'ARGENT

COMMÉMORATIVE

VALEUR GARANTIE: 5 FRANCS

OFFERTE

PAR LA

BANQUE PARISIENNE

(Capital: 20 millions de francs)

à tous les souscripteurs à ses guichets aux actions du Canal de **PANAMA**

Autant de médaille que de fois 5 actions attribuées à la Répartition.

ON SOUSCRIT

DÈS A-PRÉSENT

AU SIÈGE SOCIAL: 7, rue Chauchat
12, rue Le Peletier
AUX BUREAUX AUXILIAIRES: A. 41, rue de Rennes
B. 10, rue de Trnbigo

CANAL DE PANAMA

SOUS LA PRÉSIDENTIE ET LA DIRECTION DE

M. FERDINAND DE LESSEPS

Sous le patronage et avec le concours EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE Des principaux Établissements de Crédit et Notabilités financières.

ÉMISSION DE

590,000 ACTIONS de 500 francs

Cette souscription est faite au pair. Le montant de chaque action est payable comme suit:

25 francs en souscrivant, 100 francs à la répartition qui aura lieu dans les trente jours de la date de l'émission;

Les 375 francs restants ne seront appelés que successivement et selon les besoins de l'entreprise, sur décision du Conseil d'administration, publiée au moins trois mois à l'avance, et sans qu'aucun versement ne puisse être appelé avant le délai d'une année.

Un intérêt de 5 pour cent sur les sommes versées sera servi aux actions pendant l'exécution des travaux.

80 pour cent des bénéfices nets, en sus de l'intérêt à 5 pour cent, sont attribués aux actionnaires par l'acte de concession.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

En Europe et en Amérique

Les 7, 8, 9 Décembre

La répartition des actions souscrites se fera au prorata des souscriptions totalisées sans distinction de nationalité.

SOUSCRIPTIONS PRIVILÉGIÉES IRREDUCTIBLES:

Les actionnaires et délégués du canal de Suez ont droit à une action de Panama par chaque action ou délégation de Suez (de capital ou de jouissance.)

Les premiers souscripteurs de Panama ont droit au nombre d'actions qu'ils avaient emandées lors de la première émission.

Pour jouir de leur droit, les souscripteurs privilégiés doivent, en effectuant le premier versement de 25 francs, présenter leurs titres de Suez ou les certificats de dépôt de leurs titres dans les établissements de crédit, ou la pièce constatant leur première souscription de Panama.

ON SOUSCRIT A PARIS:

A la *Compagnie universelle du canal de Suez*, 9, rue Charras (ancienne rue Clary); Au *Comptoir d'escompte*, 14 rue Bergère;

A la *Société générale de Crédit industriel et commercial*, 72, rue de la Victoire; A la *Société de Dépôts et de Comptes courants*, 2, place de l'Opéra;

A la *Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie en France*, 52, rue de Provence;

A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin;

Au *Crédit Lyonnais*, 19, Boulevard des Italiens; A la *Société financière de Paris*, 19, rue Louis-le-Grand;

A la *Banque d'escompte de Paris*, place Ventadour. Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

A NEW-YORK

COMITÉ SPÉCIAL AMÉRICAIN

Chez MM. Drexel, Morgan, and Co;

J et W Seligman and Co;

Winslow, Lanier and Co.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

AUX 100,000 PALETOTS, Boul-Nord, Cahors

Pardessus demi-saison, longs, cintrés, ponce et étoffes nouvelles, établis dans des conditions de prix exceptionnelles. — Prix-Fixe. Voir aux annonces.)

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaises pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'hiver.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco

RÉOUVERTURE

DU

GRAND CAFÉ DIVAN

Ce vaste et bel établissement entièrement restauré se recommande au public par son confortable et le choix de ses Consommations:

Bière de Strasbourg.—Bière blonde de Vienne.—Nektar-Bock de Bavière
Liqueurs des 1^{re} Marques.

Photographie Artistique

C. BONNEMER

PHOTOGRAPHE

Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORÉ

Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes-album, Portrait de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au pastel, à l'huile et à l'aquarelle, Groupes et Portraits après décès.

Émeaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables.

Ateliers ouverts de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

AU PREMIER CHEMISIER

E. CRAMANT-MASSIP

CHEMISES INFROISSABLES

Spécialité

De Lingerie pour homme, sur mesure

Seule Maison à Montauban

CHEMISE-BRETELLE SYSTÈME BREVETÉ

Représentée à CAHORS,

par **M. DIDES,**

Coiffeur-Parfumeur Boulevard Sud

Cépages Américains

JACQUEZ à couper sur souche à des prix très-modérés, S'adresser à M. Elie Douysset fils route Capestang, Béziers (Hérault).

A VENDRE

BONNE OCCASION

des

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

avec nombreux accessoires.

S'adresser au bureau du Journal

ROUGE SOLUBLE VÉGÉTAL

pour la

COLORATION DES VINS
GARANTI SANS TOXIQUE

Ce produit s'emploie à la dose de 15 grammes par hecto et se vend 80 fr. le kilo.

« Le soussigné, professeur de chimie à l'école des arts de Toulouse, déclare que le produit qui lui a été soumis par M. A. Monicole sous le nom de **rouge soluble végétal** ne contient aucune substance toxique et notamment arsénic et produits métalliques vénéneux.

Toulouse, le 19 novembre 1880

MEILLÉS »

S'adresser au Bureau du Journal du Lot où des échantillons sont déposés.

Aux porteurs

DES FONDS OTTOMANS

Par notification officielle faite en date du 23 octobre par l'ambassade de la sublime Porte à Paris, les porteurs des divers emprunts ottomans ont été invités à s'entendre pour désigner et envoyer à Constantinople des délégués munis de pleins pouvoirs à l'effet de délibérer, avec le gouvernement ottoman, sur les conditions d'un arrangement financier dont les bases seront consignées dans la notification susdite.

Pour faciliter aux porteurs de titres ottomans le moyen de se conformer à l'invitation du Gouvernement, les Sociétés de Crédit ci-dessous désignées ont consenti, dans un but de sécurité et d'authenticité, à recevoir sans frais à leurs guichets, les titres des différents emprunts ottomans. Elles délivreront des récépissés indiquant la nature et la quantité des titres déposés; ces récépissés serviront de cartes d'admission aux assemblées qui pourront se réunir ultérieurement. Les titres restent à la disposition des porteurs, qui pourront toujours les retirer, contre la remise des récépissés.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.
BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS.
BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE.
COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.
CRÉDIT LYONNAIS.
SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER.
SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES-COURANTS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.

Ces dépôts seront reçus à partir du lundi 6 décembre.

Douleurs

Névralgie, rhumatisme, Gastralgie et leur complications: Goutte rhumatismale, Névroses, Chorée, Asthme spasmodique. Pour guérir rapidement demander brochure à M. Visbeq. Libraire à Chauny, Aisne. Envoi gratis et franco.



A CÉDER

pour cause de départ, un

FOND DE FERBLANTERIE

Avec atelier et magasin, bonne clientèle

SITUÉ A LABASTIDE-MURAT

Toutes facilités pour le paiement moyennant un à-compte.

S'adresser à M. Gaydou, propriétaire.



MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37 A PARIS
Maison de vente Boulevard Sud, n° 17, au Coin de la rue Fénelon, A CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL dans sa Maison de Cahors:

Des Vareuses Watter depuis..... 5 fr.
Des Habillements complets Veston, Pantalon et Gilet depuis..... 14 fr.
Des Pardessus mode en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs depuis 15 fr.
Des Pardessus d'enfants en tous genres depuis..... 8 fr.
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées depuis..... 45 fr.
Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les vêtements sur mesure.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour essayer avant de les terminer: néanmoins elles vous seront livrées par la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes Mes uniformes civils et militaires, — les vêtements ecclésiastiques, — les livrées.

Habillements de tous genres et de tous prix

Bon marché surprenant.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

4, rue de la Paix, Paris.

Société anonyme. — CAPITAL CENT MILLIONS DE FRANCS
Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur 1^{re} hypothèque: QUATRE-VINGT-TROIS MILLIONS.

La Société délivre au prix net de 485 francs des Obligations remboursables à 500 francs en 75 ans, par voie de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.

La Société délivre également des Bons de caisse rapportant: à six mois, 3 0/0 — à un an, 3 1/2 0/0, — deux ans et au-delà, 4 0/0.

Adresser les demandes d'Obligations et de Bons

de Caisse,

A PARIS:

Au siège de la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial; — A la Société de Dépôts et de Comptes Courants; — Au Crédit Lyonnais; — A la Société Générale; — A la Société Financière de Paris; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas; — A la Banque d'Escompte de Paris.

ET DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER:

A toutes les Agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.

Le paiement des coupons et des Bons échus ainsi que le remboursement des titres amortis, sont faits aux mêmes Caisses. — Les Notaires et Banquiers peuvent également recevoir les demandes de titres et sont autorisés à effectuer le paiement des coupons.

M. BENECH, correspondant de la Société, Agent général d'assurances, à Cahors, se charge de faire sans frais les opérations ci-dessus.

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de irchange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-deux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cènes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE RÉVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

va commencer immédiatement la publication du grand roman: Le DEMI-MONDE SOUS LA TERREUR, par F. du Boisgobey, avec illustrations de J. Fera, et dont nous avons confié la gravure à nos meilleurs Artistes.

Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au Journal du Dimanche, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un N° par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4° et un morceau de de orusique. — Paris, 10 centimes le numéro. — Départements 14 centimes le numéro. — ABONNEMENTS: Paris, 1 an, 6 fr. — 6 mois 3 fr. Départements: 1 an, 8 francs. — 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale: 1 an 8 fr.

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.